

dans l'église, et d'y rester plus longtemps, mais il faut répéter la visite, par conséquent entrer dans l'église et y réciter les prières aux intentions du Pape autant de fois qu'on veut gagner d'Indulgences.

“ La visite de l'église, exigée pour gagner l'Indulgence, doit être faite dans l'intention d'y adorer Dieu ; mais on peut, en même temps, satisfaire à la condition souvent prescrite de recevoir les sacrements.

“ La visite ainsi que les prières aux intentions du Souverain Pontife peuvent avoir lieu soit avant, soit après l'accomplissement des bonnes œuvres prescrites.

“ Ceux qui, pour cause de maladie et de souffrances, sont empêchés de sortir de leur maison, peuvent obtenir du confesseur, qu'il change la visite de l'église en une œuvre pie (pieuse). Même concession en faveur des malades et des personnes affaiblies par l'âge, vivant dans les communautés religieuses.” (Beringer. S. J.—*Les Indulgences, leur nature et leur usage* ; traduction française approuvée et déclarée authentique par la S. Cong. des Indulg. t. 1, p. 74.)

AÏLAYE—LA PAÏENNE.

(Suite.)

Son affection pour sa petite femme était grande et moi, je lui cuisais le riz, vivant heureuse et cachée dans une petite demeure. Toutefois, pas plus qu'avant, je ne voulais aller offrir les sacrifices ; et quand la famille de mon mari y allait, je demeurais seule chez moi. Comme on m'aimait bien, on me laissait faire.

A 14 ans, je fus mère d'un petit garçon ; j'étais bien heureuse et mon mari aussi. Nous l'aimions beaucoup. On le nomma *Tirou Vanamale*. Comme j'étais si jeune, ma belle-mère en prit soin et m'aida à l'élever. L'enfant mourut quand il avait trois ans. Ce nous fut à tous deux, son père et moi, un grand chagrin. Dieu qui ne m'était pas encore connu, savait ce qu'il faisait, car assurément s'il m'avait laissé cet enfant, aujourd'hui je ne serais pas chrétienne ; ceci n'est que le commencement de mes malheurs.

Trois ans après, alors que j'en avais vingt, le choléra sévit très-fort dans notre village. Un jour, le riz que j'avais cuit pour mon mari était prêt selon la coutume ; mais il ne vint pas le manger. Je n'avais pas d'expérience et ne m'inquiétais pas. “ Il a de l'ouvrage, ” me disais-je.

Le soir il arriva enfin :

— “ Aïlaye ! ” me dit-il ; mon mari n'était pas comme les autres hommes qui appellent leur femme *Adi* (esclave) ; il ne m'appelait jamais ainsi, mais me nommait toujours par mon nom. Il me dit donc :

— “ Aïlaye ! ”

— *Aya* (monsieur), lui répondis-je ; vous voulez votre riz ?

— Non, me dit-il ; ce soir il ne me faut pas de riz. Mais Aïlaye, donne-moi ma natte, je vais me coucher, viens là, à côté de moi, j'ai quelque chose à te dire.”